



COMITE TECHNIQUE DU 15 OCTOBRE 2019

Monsieur le Président,

Vous nous convoquez ce mardi 15 octobre 2019 pour un CTL portant notamment sur un point d'étape de la concertation dans le cadre du nouveau réseau de proximité.

Sans négliger les autres sujets inscrits à l'ordre du jour, nous souhaitons aborder les points suivants :

- Les documents préparatoires n'apportent aucune nouveauté par rapport aux éléments communiqués début septembre.

Vous trouverez jointe à cette déclaration la carte version 2 remise aux élu-e-s. Cette carte, erronée et incomplète, ne met pas en relief les modifications SGC/SIE entre Flers et Argentan. Par ailleurs, les services de contrôle ont disparu d'Alençon et de la DDFIP de l'Orne. Que devons-nous en penser ???

- Les modifications apportées dans la version 2 de votre projet sont à la marge par rapport à celles d'autres départements (abandon de la création de SDIF, augmentation du nombre de SGC, maintiens de SIP et SIE, création d'antennes pérennes...), alors que l'Orne a déjà subi de nombreuses fermetures ou fusion de sites ces dernières années. Est-il nécessaire de continuer à dépecer le département ???

- Nous vous avons alerté plusieurs fois sur le mal-être grandissant des agents. Un droit d'alerte a d'ailleurs été déposé le lundi 7 octobre lors du CHSCT. Pourtant, vos réponses restent toujours les mêmes :

- « une minorité d'agent-e-s est concernée par le nouveau réseau de proximité », ce que nous contestons fermement : entre les mobilités fonctionnelle, géographique, et les nouvelles méthodes de travail dans les futures structures envisagées, ce seront bien tous-tes les agent-e-s du département qui seront impacté-e-s. Le mal-être concerne donc **TOUS-TES** les agent-e-s, quel que soit le grade.

- « accompagnement financier ». Il ne peut être en aucun cas une réponse au mal-être.

- « mobilisation du service RH ». Ce service exsangue est lui-même déjà en état de souffrance !!!

Le guide pour la phase de concertation édité à votre intention par SPIB 1B en juin 2019, définissait les mots-clés de la conduite de la concertation : progressivité, association, pédagogie, écoute, ouverture...

Malgré cela, vous restez fermé aux arguments pertinents apportés par l'ensemble des agents que nous représentons, et contrairement aux directions voisines (la Manche) ou de même taille (Corrèze), vous ne proposez aucune évolution en nombre de sites « durs » à conserver dans le département.

Face à cette situation, l'intersyndicale de l'Orne ne siègera pas à ce CTL et annonce qu'elle poursuivra ses actions jusqu'à ce qu'un service public de qualité soit rétabli.